

FAITS SAILLANTS STATISTIQUES OFFICIELLES RÉGIME QUÉBÉCOIS D'ASSURANCE PARENTALE

mars 2018

Données pour le mois de mars 2018 :

- ▶ En mars 2018, on dénombre 5 931 évènements, 5 895 naissances et 36 adoptions, pour lesquels des prestations au Régime québécois d'assurance parentale ont été versées.
- ▶ En mars 2018, on dénombre 9 017 nouveaux prestataires ce qui représente une hausse de 315 prestataires (↑3,6%) par rapport à l'année précédente¹.

	mars 2017	mars 2018	Variation annuelle ¹	
			N	%
Régime de base	6 714	7 010	296	↑ 4,4%
Régime particulier	1 988	2 007	19	↑ 1,0%
Total	8 702	9 017	315	↑ 3,6%

- ▶ En mars 2018, les 9 017 nouveaux prestataires admis, se répartissent comme suit :
 - 5 001 (55,5%) femmes
 - 4 016 (44,5%) hommes

Cumulatif depuis le 1^{er} janvier 2018 :

- ▶ Du 1^{er} janvier au 31 mars 2018, l'ISQ estime à 19 550 le nombre de naissances au Québec, 16 860 de ces évènements (86,2%)² ont généré des demandes de prestation au Régime québécois d'assurance parentale.
- ▶ Du 1^{er} janvier au 31 mars 2018, on compte 16 957 évènements pour lesquels un parent a reçu une prestation au Régime québécois d'assurance parentale, presque la totalité soit, 16 860 (99,4%) sont des naissances.

	Comparaison des années 2017 et 2018 pour la période du 1 ^{er} janvier au 31 mars			
	2017	2018	Évènements	
			N	%
Naissances	17 178	16 860	(318)	↓ -1,9%
Adoption	81	97	16	↑ 19,8%
Total	17 259	16 957	(302)	↓ -1,7%

- ▶ Du 1^{er} janvier au 31 mars 2018, on compte 28 484 prestataires admis au Régime québécois d'assurance parentale. De ce nombre 21 967 (77,1%) ont opté pour le régime de base, alors que 6 517 (22,9%) ont opté pour le régime particulier.
- ▶ Ces 28 484 prestataires admis au Régime québécois d'assurance parentale du 1^{er} janvier au 31 mars 2018 se répartissent comme suit, selon le type de régime et le groupe d'âge :

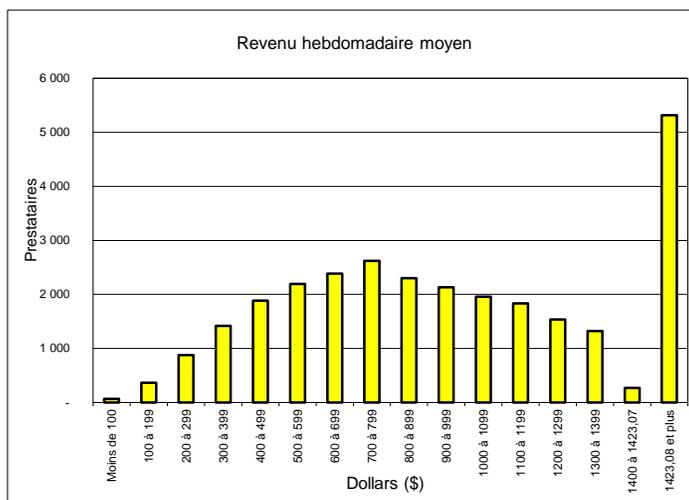
Groupe d'âge	Régime de base	Régime particulier	Total	
- de 20 ans	109	48	157	0,6%
20 - 24 ans	1 553	595	2 148	7,5%
25 - 29 ans	6 215	1 801	8 016	28,1%
30 - 34 ans	7 801	2 058	9 859	34,6%
35 - 39 ans	4 539	1 319	5 858	20,6%
40 - 44 ans	1 400	466	1 866	6,6%
45 ans et +	350	230	580	2,0%
Total	21 967	6 517	28 484	100,0%

Cumulatif depuis le 1^{er} janvier 2018 (suite) :

- ▶ Un peu plus de la moitié des prestataires se retrouvent dans trois régions du Québec :
 - Montréal, avec 6 759 prestataires (23,7%);
 - Montérégie, avec 5 363 prestataires (18,8%);
 - Capitale-Nationale, avec 2 734 prestataires (9,6%);
- ▶ Les travailleurs autonomes et mixtes qui ont eu un enfant (naissance ou adoption) peuvent bénéficier du Régime québécois d'assurance parentale; 5,5 % des nouveaux prestataires de 2018 correspondent à cette catégorie de travailleurs.

	2017	%	2018	%
Salariés	28 951	94,5%	26 933	94,6%
Autonomes	1 106	3,6%	988	3,5%
Mixtes	595	1,9%	563	2,0%
Total	30 652	100,0%	28 484	100,0%

- ▶ Du 1^{er} janvier au 31 mars 2018, sur l'ensemble des nouveaux prestataires admis au régime, 23 870 prestataires (83,8%) avaient un revenu hebdomadaire moyen de 500 \$ et plus.



- ▶ Du 1^{er} janvier au 31 mars 2018, les prestations hebdomadaires moyennes versées pour chacune des catégories du plan de prestation se répartissent comme suit :

Type de prestation	Prestation moyenne hebdo (\$)
Maternité	525,07
Paternité	642,99
Parentale	499,36
Adoption	617,89

- ▶ Le Régime québécois d'assurance parentale prévoit un montant additionnel à verser aux familles à faible revenu si le revenu familial net est inférieur à 25 921 \$. Du 1^{er} janvier au 31 mars 2018, 1 453 (5,1%) nouveaux prestataires ont vu leurs prestations majorées d'un montant hebdomadaire moyen de 38,33 \$.
- ▶ Du 1^{er} janvier au 31 mars 2018, le Régime québécois d'assurance parentale a servi 107 938 prestataires.

De ce nombre 86 104 (79,8%) sont sous le régime de base et 21 834 (20,2%) sous le régime particulier.

1 La comparaison avec l'année précédente doit être faite avec réserve. En effet, le versement des prestations du régime débute le dimanche et le nombre de dimanches peut varier à chaque mois.

2 Les naissances multiples comptent pour un seul évènement au Régime québécois d'assurance parentale.